

Profil Environnemental Produit

Tore arche



Informations sur l'entreprise

Hager
132 Boulevard d'Europe
F 67215 Obernai Cedex
www.hagergroup.net

Une question concernant le Profil Environnemental Produit:
infopep@hager.com

Références couvertes

Tore arche (EK021)

Méthodologie

Le présent PEP a été réalisé en conformité avec le PCR version PEP-PCR-ed 2.1-FR-2012 12 11 du programme PEP ecopassport.

Pour plus d'information consultez le site internet du programme www.pep-ecopassport.org

Produit de référence

Reference product identification
Tore arche (EK021)

Unité fonctionnelle

Mesurer le courant électrique par segment de rangée pendant 20 ans

L'unité fonctionnelle est basée sur le scénario d'utilisation préconisé par le PCR pour la catégorie du produit de référence.

Matériaux et substances

Toutes les dispositions utiles ont été prises pour que les matériaux entrant dans la composition du produit ne contiennent pas de substances interdites par la réglementation en vigueur lors de sa mise sur le marché.

Plastiques			Métaux			Autres		
	g	%		g	%		g	%
PVC	14.23	28.12%	Cuivre	16.71	33.01%	Carton + Papier	5.24	10.35%
PU	7.60	15.02%	Acier	1.74	3.44%	Other	0.57	1.13%
PA 6	3.53	6.98%	Etain	0.49	0.97%			
Résine Epoxy	0.50	0.99%						
Masse totale du produit de référence :			50.70 g					

RoHS

Les produits respectent à titre volontaire les restrictions de substances spécifiées dans la directive RoHS.

REACH

A la date de publication du PEP, le produit contient les substances suivantes de la liste candidate à autotisation du règlement REACH et en concentration supérieure à 0,1% m/m:

0

Fabrication

Ces produits sont fabriqués par un site ayant reçu une certification environnementale ISO 14001.

Distribution

Les emballages ont été conçus conformément à la réglementation en vigueur : directive 94/62/CE relative aux emballages et aux déchets d'emballage.
100% des emballages utilisés sont recyclables ou valorisables.
Les emballages et les flux logistiques font l'objet d'optimisations constantes afin de réduire leurs impacts.

Installation

Procédés d'installation

Les procédés d'installation du produit sont négligés lors de cette étude car leur impact n'est pas significatif par rapport au reste du cycle de vie.

Éléments d'installation (non livrés avec le produit)

Les éléments d'installation du produit, qui ne sont pas livrés avec le produit, ne sont pas pris en compte.

Utilisation

Pour le scénario d'utilisation considéré, le produit consomme une énergie électrique de 1.110 W en mode actif pendant 30% du temps et 0.001 W en mode passif pendant 70% du temps. Ce qui correspond à une consommation d'énergie totale de 58.464 kWh pour une durée d'utilisation de 20 ans.

Modèle énergétique considéré pour la phase d'utilisation :

Electricity Mix Europe

Consommable et Maintenance

Aucun

Fin de vie

Au vu de la complexité et des connaissances encore limitées de l'impact des filières de recyclage des équipements électriques et électroniques, la phase fin de vie ne considère, comme préconisé par le PCR, qu'un transport sur une distance de 1000km du produit en fin de vie vers un site de traitement.

Le potentiel de recyclage du produit est de: 40%. Ce taux est calculé selon la méthode Eco'DEEE développée par CODDE BUREAU VERITAS.

Impacts environnementaux

L'évaluation des impacts environnementaux porte sur les étapes suivantes du cycle de vie du produit : matières premières + fabrication (MPF), distribution (D), Installation (I), Utilisation (U) et Fin de vie (FdV).

Les calculs ont été réalisés avec le logiciel EIME version 5.1.2.1 associé à sa base de données en version DB Hager 2011 V4 .

Indicateurs	Unité	Fabrication MPF	Distribution D	Installation I	Utilisation U	Fin de vie FdV	GLOBAL
Potentiel d'acidification de l'air	kg H+ eq	9.22E-05	4.70E-07	0.00E+00	7.46E-03	4.08E-07	7.55E-03
Pollution de l'air	m³	1.76E+05	6.99E+02	0.00E+00	8.65E+06	6.07E+02	8.83E+06
Energie totale consommée	MJ	4.45E+00	3.57E-02	0.00E+00	6.99E+02	3.10E-02	7.04E+02
Participation à l'effet de serre	kg CO ₂ eq.	2.25E-01	2.53E-03	0.00E+00	3.45E+01	2.20E-03	3.48E+01
Product. de déchets dangereux	kg	6.31E-03	3.13E-09	0.00E+00	5.93E-03	2.72E-09	1.22E-02
Particip. destruct. de la couche d'ozone	kg CFC-11 eq.	3.30E-08	4.80E-12	0.00E+00	7.87E-06	4.16E-12	7.90E-06
Formation d'ozone photochimiq.	kg C ₂ H ₄ eq.	2.04E-04	5.65E-07	0.00E+00	2.13E-03	4.90E-07	2.34E-03
Epuisement ressources naturelles	An -1	1.23E-15	5.17E-20	0.00E+00	4.66E-16	4.49E-20	1.69E-15
Consommation d'eau	dm3	4.12E+00	2.63E-04	0.00E+00	9.00E+01	2.28E-04	9.42E+01
Eutrophisation de l'eau	kg PO ₄ ³⁻ eq.	2.53E-05	4.70E-09	0.00E+00	3.28E-04	4.08E-09	3.54E-04
Pollution de l'eau	m³	7.85E-02	1.08E-03	0.00E+00	1.54E+01	9.39E-04	1.55E+01

Vérification

N° enregistrement: HAGE-2013-048-V1-FR	Règles de rédaction: PEP-PCR-ed 2.1-FR-2012 12 11
N° habilitation du vérificateur: VH03	Information programme: www.pep-ecopassport.org
Date d'édition: 17/12/2013	Durée de validité: 4 ans
Vérification indépendante de la déclaration et des données, conformément à l'ISO 14025 : 2006	
Interne <input checked="" type="radio"/> Externe <input type="radio"/>	
Conforme à la norme l'ISO 14025 : 2006 déclarations environnementales de type III	
La revue critique du PCR a été conduite par un panel d'experts présidé par J. Chevalier (CSTB)	
Les éléments du présent PEP ne peuvent pas être comparés avec les éléments issus d'un autre programme	
	

Nota :

La photo du produit n'a aucune valeur contractuelle.

Toutes les valeurs numériques indiquées dans ce document sont susceptibles de varier en fonction de certains facteurs tels que par exemple, les tolérances liées aux matériaux, les conditions d'utilisation et d'environnement des produits, les caractéristiques de l'installation ... , les valeurs réelles d'un produit pour une application concrète peuvent donc différer.

La durée d'utilisation mentionnée dans ce document est une durée moyenne indicative retenue pour les besoins des calculs. Elle ne peut en aucun cas être assimilée à la durée de vie minimale, moyenne ou réelle des produits.

La responsabilité de la société émettrice de ce document ne pourra jamais être mise en jeu en cas de différence entre les valeurs indicatives données et les valeurs effectives des produits, quelles qu'en soient les causes et/ou les conséquences.